



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# ÉCLAIRAGE

## NOTE DE CONJONCTURE



### Conjoncture – 2021, une année à la croisée des chemins

*L'année 2021 s'annonce complexe avec de nombreuses incertitudes notamment sur le plan sanitaire. La reprise économique en sera fortement dépendante, mais celle-ci dépendra également de la capacité à stabiliser la crise et à relancer l'économie.*

#### 1. Des perspectives de croissance contrastées

Selon l'OCDE, les perspectives économiques pour 2021 présentent autant de risques à la hausse qu'à la baisse.

- Si des vaccins sont disponibles et diffusés plus rapidement et plus largement que prévu, la libération de la demande contenue et de l'épargne accumulée pourrait renforcer le rebond de l'activité et pousser la croissance mondiale aux alentours de 5 % en 2021.
- À l'inverse, la confiance pourrait reculer en cas de difficultés dans la distribution des vaccins. Dans ce cas, la croissance mondiale perdrait près de 3 points en 2021.

Quoi qu'il en soit, les perspectives économiques à court terme se sont détériorées du fait de la seconde vague épidémique, qui a assombri les projections 2021. L'OCDE prévoit (hors scénarios optimiste et pessimiste) une croissance mondiale à +4,2% en 2021 contre -4,18% en 2020. Les risques de circulation importante du virus resteraient présents jusqu'à mi-2021, l'activité demeurant freinée jusqu'au premier semestre 2021. Mais 2021 pourrait aussi être une période de stabilisation avec l'allègement graduel des mesures de restrictions et la diffusion du vaccin au sein de la population. La reprise d'activité sera différenciée selon les pays et les secteurs, avec la perspective d'une modification durable de l'économie mondiale.

#### 2. France : jongler entre gestion de crise, stabilisation et relance de l'activité

Le choc subi en 2020 a été le plus fort choc vécu depuis l'après-guerre et trois fois plus fort que la crise financière de 2008, selon l'OFCE<sup>1</sup>. Au total, le PIB se replie de -8,3% en 2020 (contre +1,9% en 2019) selon les estimations récentes de l'INSEE.

Cela soulève plusieurs enjeux. La crise fragilise ceux dont le lien avec le marché du travail est affaibli ou en construction : jeunes, travailleurs alternant fréquemment périodes d'emplois et de chômage, indépendants, certains commerçants et

<sup>1</sup> <https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/pbrief/2020/OFCEpbrief81.pdf>



artisans, etc. Mais elle fragilise aussi ceux qui vont perdre les protections liées à leur emploi du fait de la crise : les licenciements et défaillances d'entreprises risquent de s'aggraver dans les mois à venir.

L'INSEE observe un recul de -360 000 emplois salariés en 2020, moins élevé que prévu du fait du fort soutien à l'activité économique et le recours au chômage partiel. Le taux de chômage se replie à 8,0 % fin 2020, mais il s'agirait d'une nouvelle baisse en trompe-l'œil du chômage, car le halo du chômage<sup>2</sup> augmenterait fortement. Le pouvoir d'achat a quant à lui diminué de -0,9% (par unité de consommation) : il diminue certes moins que l'activité, mais le signal est mauvais pour préparer la relance.

A cela s'ajoute la situation des entreprises. L'écart d'activité avec le niveau d'avant-crise serait de - 12 % en novembre, après - 31 % en avril. L'effet du deuxième confinement a été moins fort que celui du premier pour l'ensemble des secteurs, à l'exception de l'hébergement-restauration (voir l'annexe 1). Dans les services, la baisse de l'activité reste forte.

Les conséquences de la perte d'activité des entreprises ont été atténuées par le dispositif d'activité partielle. Le taux d'utilisation des capacités de production est inchangé, à 73 % en moyenne en novembre (79 % avant la crise). Mais le taux de marge des entreprises perdrait près de 4 points en moyenne sur l'année (29,9%), au détriment de l'investissement notamment. L'OFCE relève 60 Mds d'euros

de pertes pour les entreprises et 60 Mds d'accumulation de capital en moins en 2020. Selon la Banque de France, la hausse de l'endettement (déjà élevé) des entreprises françaises a été très marquée en 2020 : + 8,4 points au deuxième trimestre 2020 dont + 5,2 points dus à la hausse de la dette (notamment sous la forme de prêts garantis par l'État) - et + 3,2 points dus à la baisse du PIB. Cette tendance à l'endettement privé des entreprises est sans précédent à l'échelle mondiale, ce qui risque de freiner durablement la reprise de l'économie.

**En conséquence, en 2021, il faudra jouer sur deux tableaux.** D'une part lutter contre l'aggravation de la pauvreté, défendre l'emploi, les rémunérations et sécuriser les parcours ; et plus largement soutenir et orienter la consommation et l'investissement des ménages (environ 90 Mds d'épargne COVID, selon l'OFCE). D'autre part, soutenir les entreprises face aux faillites et défauts de trésorerie (quitte à prendre le risque de soutenir des entreprises qui ne sont plus rentables), tout en stimulant leur investissement (dans les transitions, les compétences, etc.). L'enjeu sera aussi d'identifier les mesures permettant d'articuler ce soutien aux ménages et aux entreprises, comme des chèques relance ciblant des secteurs en difficulté, par exemple.

2021 ne doit pas marquer la fin du soutien public face à la crise. Même l'OCDE estime que « les conséquences économiques auraient été encore plus graves sans les

<sup>2</sup> Les frontières entre emploi, chômage et inactivité ne sont pas toujours faciles à établir. Les statistiques du chômage ignorent les personnes qui souhaitent travailler et les comptabilisent comme inactives, soit parce qu'elles ne sont pas disponibles rapidement pour travailler, soit parce

qu'elles ne recherchent pas activement un emploi (elles peuvent être découragées en période de crise, par exemple). Ces personnes forment ce qu'on appelle le « halo » du chômage.



mesures financières massives mobilisées par les pouvoirs publics ». Et précise que, « comme les taux d'intérêt devraient encore rester très bas pendant un certain temps, ces dépenses exceptionnelles peuvent, et doivent, se poursuivre jusqu'à ce que la reprise accélère ». En revanche, il faudra progressivement mieux cibler les aides et augmenter la part de l'investissement public dans les dépenses publiques en faveur de la santé, l'éducation, les infrastructures et la protection de la biodiversité, etc. – bref, les sous-jacents de la croissance de demain.

Il ne faut pas perdre de vue que les projections élevées de croissance pour 2021 (+3% au premier trimestre 2021 ; +2% au deuxième) ne reflètent que la chute d'activité de 2020. Fin 2021, le PIB français se situerait à près de 5 points de PIB en-dessous de la trajectoire potentielle pré-Covid.

### 3. Situation du marché du travail français pendant la crise

Selon le tableau de bord de la Dares, publié en collaboration avec la DGEFP (Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle) et Pôle emploi<sup>3</sup>, le nombre de salariés effectivement en activité partielle est remonté à 1,6 million en octobre 2020 (soit près de 10 % des salariés du privé), après 1,3 million en septembre et en août ; 2 millions en juillet ; 3,6 millions en juin ; 7,2 millions en mai ; 8,6 en avril et 7 en mars.

Le nombre de ruptures de contrat envisagées dans le cadre de procédures de restructuration augmente fin novembre.

Après avoir diminué mi-octobre, le nombre de plans de sauvegarde de l'emploi (PSE) initiés se stabilise (20 dossiers par semaine) mais concerne progressivement davantage de salariés. Au total, 76 100 ruptures de contrats de travail auraient été envisagées dans le cadre de PSE, soit près de trois fois plus qu'en 2019. Ces ruptures concernent principalement des entreprises de 1 000 salariés ou plus, suivies de près par les entreprises de moins de 250 salariés. Les secteurs sont différemment touchés : 27% des ruptures ont lieu dans le secteur de l'industrie manufacturière, 20% dans le commerce et la réparation automobile, suivis du transport, de l'entreposage et de l'hébergement-restauration (respectivement 9%).

Parallèlement, depuis début mars 2020, les Direccte recensent plus de 5 200 procédures de licenciement collectif pour motif économique (hors PSE). Ces procédures ont lieu à 90% dans des entreprises de moins de 10 salariés. Les secteurs du commerce (19%), de la réparation automobile (17%) et de la construction (16%) sont les plus touchés, suivis de l'hébergement-restauration (12%).

Si les entrées en contrats aidés ont baissé pendant le deuxième confinement et les demandes d'aide pour emploi franc ont chuté, les entrées en Garantie Jeune et en PACEA (Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie) ont quant à elles dépassé les niveaux de 2019.

<sup>3</sup> <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/tableaux-de-bord/le-marche-du-travail-pendant-le-covid-19/tableaux-de-bord->

[hebdomadaires/article/situation-sur-le-marche-du-travail-durant-la-crise-sanitaire-au-8-decembre-2020](https://hebdomadaires/article/situation-sur-le-marche-du-travail-durant-la-crise-sanitaire-au-8-decembre-2020)



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# ÉCLAIRAGE

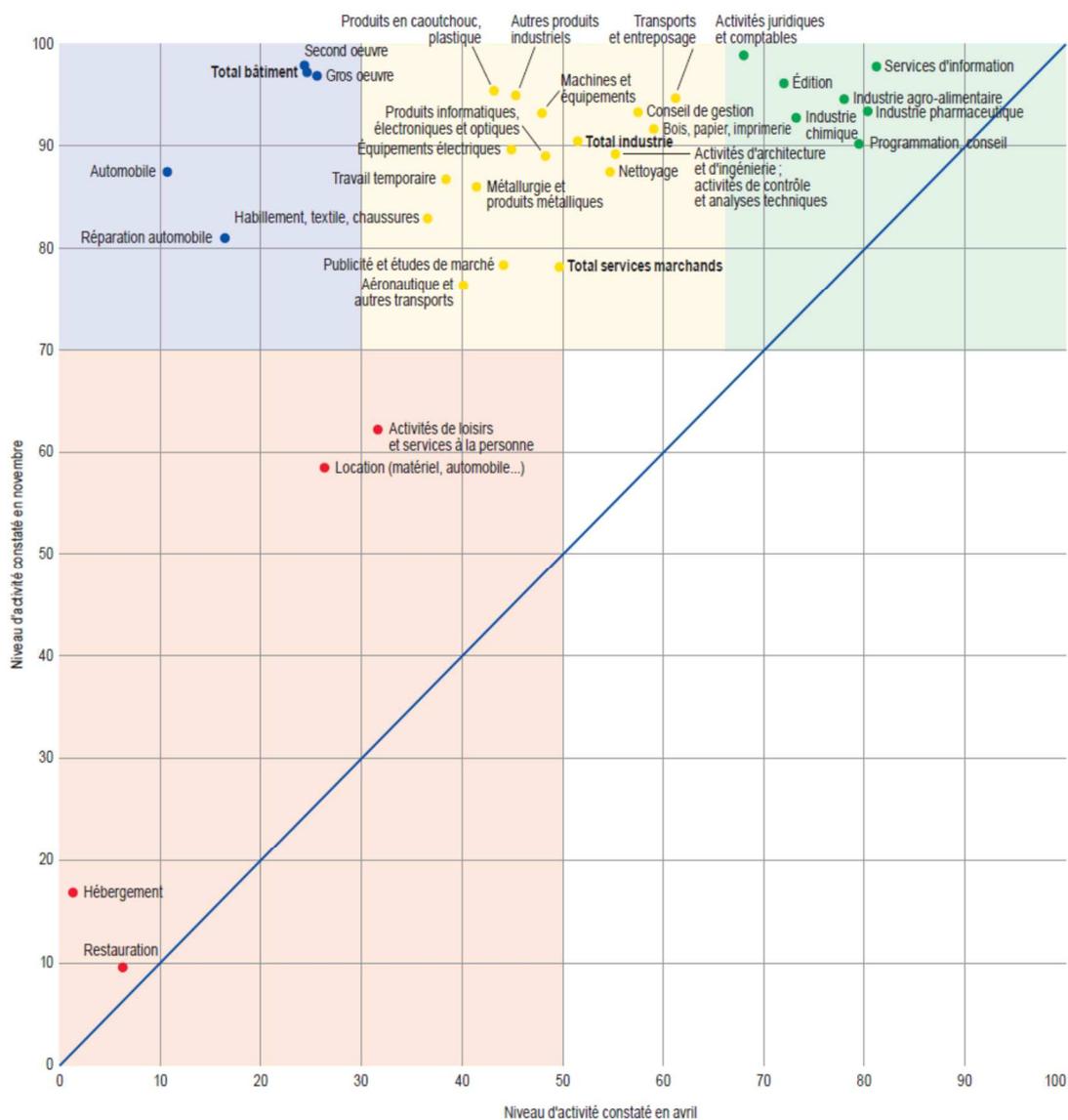
NOTE D'ÉCONOMIE



Selon l'OFCE, l'année 2021 observerait un taux de chômage de 10,6 % et ne créerait pas d'emploi salarié. Les femmes, davantage représentées dans les secteurs en difficultés, comme les services, et dans les emplois précaires, sont davantage touchées. Les jeunes sont également au cœur des préoccupations. Dans un tel contexte (cycle bas de l'activité), le rôle principal de l'assurance-chômage est d'assurer un revenu de remplacement, contrairement aux périodes de haut de cycle, où il s'agit surtout d'accompagner les personnes éloignées de l'emploi à revenir sur le marché du travail. Il est donc indispensable, comme le revendique la CFDT, de renégocier la réforme de l'assurance-chômage. En outre, nous devons être particulièrement vigilants au halo du chômage qui a augmenté fin 2020.

Ces perspectives nécessitent de s'appuyer pleinement sur les mesures du plan de relance en faveur de l'emploi, qui ciblent particulièrement les jeunes. Mais il faudra sans doute envisager de renforcer les mesures de soutien aux travailleurs peu qualifiés en deuxième partie de carrière qui vont perdre leur emploi dans la crise, ainsi qu'aux travailleurs issus des secteurs durablement touchés (employés du commerce, services aux particuliers, etc.), dont la part tend déjà à diminuer dans l'emploi total<sup>4</sup>.

## Annexe 1. Niveau d'activité constaté en avril et en novembre par les chefs d'entreprise (en % du niveau jugé normal)



**Note de lecture :** Par exemple dans l'automobile, l'activité enregistrée en avril représentait 11 % du niveau jugé normal par les chefs d'entreprise ; en novembre elle a atteint 88 % du niveau jugé normal.

**Source :** Point sur la conjoncture à début décembre de la Banque de France [https://www.banque-france.fr/sites/default/files/media/2020/12/14/820162\\_emc\\_8\\_decembre\\_v11\\_0.pdf](https://www.banque-france.fr/sites/default/files/media/2020/12/14/820162_emc_8_decembre_v11_0.pdf)